

délibération n° 12

Séance du 0

L'an deux mille vingt quatre le 5 avril à 20 H 00 le Conseil Municipal de DICONNE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du MAIRE, Monsieur COULON Robert

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	9	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mrs COULON Robert, COLAS Daniel, MAURY Thomas, , DUFOUR Maryse, BRISET Sylvianne, POCOBELLO Christiane, SAVOY Marion, JULLIEN Jean-Marc, BERGERAS Roger

Procurat ion(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
19 mars 2024

Date d'affichage
08 avril 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Roger BERGERAS

08 avril 2024

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

et publication du

08 avril 2024

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 121 965,00

Recettes : 140 473,00

Fonctionnement

Dépenses : 433 941,00

Recettes : 433 941,00

Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	140 473,00	(dont 18 508,00 de RAR)
Recettes :	140 473,00	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	433 941,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	433 941,00	(dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.



Le Maire, COULON Robert

[Signature of Robert Coulon]

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à DICONNE le 05/04/2024

le(s) secrétaire(s) de séance

[Signature of Roger Bergeras]